



La sécurité humaine et animale lors du ramassage de volailles :

état des lieux des pratiques dans les élevages français

RÉSUMÉ

Le ramassage est une étape déterminante de l'élevage des volailles. Le projet Ramaval a permis d'établir un état des lieux général des pratiques de ramassage via une enquête réalisée en 2013 auprès de 300 éleveurs, 11 structures de prestation et plusieurs organisations de production et abattoirs. Les données recueillies concernent toutes les productions avicoles (volailles de chair, reproducteurs, pondeuses et palmipèdes à foie gras). Plusieurs facteurs (humains, matériels et logistiques) impliqués dans la gestion de la sécurité ont été analysés à partir des données recueillies. Ainsi, l'objet de cette synthèse est de présenter les pratiques déjà maîtrisées en lien avec la sécurité ainsi que les marges de progrès identifiées. Les équipes prestataires se professionnalisent de plus en plus, et sont conscientes des risques liés à leur activité. Les éleveurs sont globalement conscients de leurs responsabilités, mais peuvent progresser. Mieux communiquer constitue ainsi une marge de progrès importante, et à cette fin, 42 % des aviculteurs et 80 % des structures prestataires sont favorables à la présence d'un support de transmission des consignes dans les élevages. A cet effet, un poster de sensibilisation à afficher dans les locaux d'accueil en élevage et un module de formation à destination des ramasseurs sont en cours d'élaboration.

Gaëlle DENNERY^{1,2}, Marie-Laetitia GILLIOT¹, Florian DASSÉ³, Carole DELAQUEZE⁴, Adeline HUNEAU⁵, Dylan CHEVALIER¹, Laure BIGNON⁶

1 Chambre Régionale d'agriculture des Pays de la Loire – 9 rue André Brouard – CS 70510 – 49105 ANGERS

2 ITAVI – Antenne Pays de la Loire – 9 rue André Brouard – CS 70510 – 49105 ANGERS

3 CCMISA – Direction de la SST – Les Mercuriales – 40, rue Jean Jaurès – 93547 BAGNOLET Cedex

4 MSA 49 - Rue Charles LACRETELLE - 49938 ANGERS Cedex 9

5 ANSES – Zoopôle Beaucemaine – BP 53 – 22440 PLOUFRAGAN

6 ITAVI – Centre INRA Val de Loire – 37380 NOUZILLY

Contact : gaëlle.dennery@pl.chambagri.fr

Introduction

Le ramassage est une étape cruciale de l'élevage des volailles. Les points critiques sont nombreux et donc sources de stress pour les intervenants. Une mauvaise préhension des animaux peut être à l'origine de stress et de blessures pour l'animal. De plus, les lésions occasionnées sur les carcasses induisent des retraits sur la chaîne à l'abattoir, qui sont à la fois un manque à gagner pour l'éleveur, car elles ne sont pas rémunérées, et un surcoût pour les abattoirs, qui sont chargés du retrait et de l'élimination des volumes concernés. Un manque de respect des règles sanitaires peut non seulement être à l'origine d'une contamination de l'élevage, mais également des autres sites de production où les volailles seront ramassées la même nuit. L'indisponibilité des équipes et les retards peuvent générer du stress supplémentaire pour l'éleveur et ses animaux. Une application insatisfaisante des règles de sécurité peut entraîner des accidents dont l'éleveur peut être tenu responsable. Ainsi la gestion de la sécurité constitue un enjeu incontournable de l'étape du ramassage. Les cas d'accidents sont malheureusement nombreux et peuvent être très graves.

Le projet Ramaval vise à décrire le ramassage de façon globale via une enquête réalisée en 2013 auprès de 300 éleveurs, 11 structures de prestation, et plusieurs organisations de production et abattoirs. Il montre, entre autres, que la gestion de la sécurité constitue un axe de progression majeur pour les éleveurs et les équipes. Plusieurs facteurs (humain, matériel et logistique) impliqués dans la sécurité ont été analysés à partir des données recueillies lors de cette étude. C'est aussi l'occasion de faire un état des lieux des progrès réalisés depuis 1998, date du précédent état des lieux (Bocquier C., 1999), et du chemin encore à parcourir concernant le management de la sécurité lors de l'étape du ramassage.

1. Matériels et méthodes

Le projet Ramaval avait pour objectif de (1) réaliser un état des lieux des pratiques afin de créer ou de mettre à jour les références techniques, économiques, mais aussi d'appréhender des éléments liés à la sécurité, au sanitaire et au bien-être de l'éleveur et de l'animal, par espèce de volaille (poulet/poule, dinde, canard, pintade, caille) et selon le type de production (chair, reproduction, ponte, gras) ;

(2) identifier les axes d'améliorations possibles et les pratiques innovantes afin d'optimiser le déroulement du ramassage ; (3) recenser et cartographier les équipes de ramassage pour répondre à un besoin en main-d'œuvre dans certains secteurs ; et (4) faire progresser conjointement tous les acteurs impliqués dans le ramassage des volailles (éleveurs, équipes de ramassage, abatteurs et organisations de production) en engageant des discussions autour de cette thématique.

Ce projet a permis d'établir notamment un état des lieux des pratiques en lien avec la sécurité des travailleurs et d'identifier les marges de progression, via des enquêtes auprès d'éleveurs, de structures de prestation, de plusieurs organisations de production et d'abattoirs.

1.1. Questionnaire auprès des éleveurs

L'enquête a été construite à partir du logiciel Sphinx iQ, outil qui permet aux éleveurs d'y répondre soit par voie postale, soit par internet, et facilite le traitement des données. Le questionnaire était composé de 118 questions et il était demandé à l'éleveur de répondre à l'enquête pour le dernier lot ramassé, peu d'éleveurs étant spécialisés pour une production avicole donnée. Un courrier d'accompagnement était joint au questionnaire afin de présenter le projet, ses objectifs, d'inciter les éleveurs à répondre et d'expliquer les consignes de remplissage. Le ramassage a été décrit de façon détaillée du point de vue de la sécurité du chantier, de la gestion des risques sanitaires, de la gestion du temps et du personnel, de la pénibilité et du bien-être animal. Il traite également des relations entre l'éleveur et les autres intervenants, des coûts engendrés et des pratiques générales du ramassage. Un vocabulaire spécifique commun a été adopté comme suit :

- Ramassage : terme générique regroupant le transfert, le desserrage et l'enlèvement.
- Transfert : transfert des animaux vers un autre bâtiment ou vers une autre exploitation pour une production différente.
- Desserrage : ramassage d'animaux vers l'abattoir en cours de lot. Il reste donc des animaux dans le bâtiment après desserrage.
- Enlèvement : ramassage final de la totalité des animaux restants vers l'abattoir. Le bâtiment est donc vide après un enlèvement.

Un échantillon aléatoire de 3 300 éleveurs en Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes et Sud-Ouest, a ainsi reçu ce questionnaire, soit par courrier, soit par mail. Un lien permettait d'accéder à la version en ligne sur SphinxOnline. Des articles dans la presse spécialisée nationale ont également permis de faire connaître l'enquête largement. Au total, 296 éleveurs ont répondu, toutes productions confondues.

1.2. Recueil des points de vue des autres acteurs du ramassage

Les entretiens auprès des structures de ramassage, des abattoirs et des organisations de production se sont déroulés entre 2013 et 2014 pour compléter les réponses des éleveurs et enrichir cette étude par la prise en compte des points de vue des autres acteurs. Au total, les responsables de 11 structures de ramassage en Bretagne et Pays de la Loire, dont 6 pratiquant

le ramassage mécanisé, ont été rencontrés. Ces structures ont été choisies parce que « professionnelles » et régulièrement mentionnées par les éleveurs dans l'enquête. Des entretiens ont également été menés auprès de 4 abattoirs et 5 organisations de production (avec des responsables de production, technique, ou qualité), également basés en Pays de la Loire et Bretagne. Enfin, une trentaine de chantiers de ramassage ont été suivis en Pays de la Loire, toutes productions confondues, afin de mieux appréhender les différents contextes de travail.

1.3. Analyse des résultats

Le questionnaire comprenait des questions fermées, des questions fermées à ordonner, des questions ouvertes qualitatives ou quantitatives et des échelles.

L'analyse descriptive des résultats a été réalisée soit sur l'échantillon global, soit par catégorie de filière de production avec les effectifs suivants : volailles de chair (poulet, dinde, canard, caille, pintade ; n = 168), volailles reproductrices (toutes espèces, futures reproductrices ou reproductrices ; n = 20), filière ponte (poulettes et poules pondeuses ; n = 52), filière gras (prêts à gaver (PAG) et palmipèdes gras ; n = 53).

Des tests du Khi² ont été réalisés afin de vérifier l'indépendance de variables qualitatives prises deux à deux.

Pour les réponses aux questions fermées ordonnées, Sphinx a calculé un score d'importance tenant compte du nombre de citations et de la hiérarchie établie par les répondants. Ainsi une importance haute signifie qu'une réponse a été souvent citée, et que la place moyenne accordée était élevée dans la hiérarchisation. Ce score, s'il est plafonné par le bas à 0, n'a pas de limite haute ; ce n'est pas une note sur un maximum prédéfini. Il dépend entièrement du nombre de citations et de la hiérarchie établie.

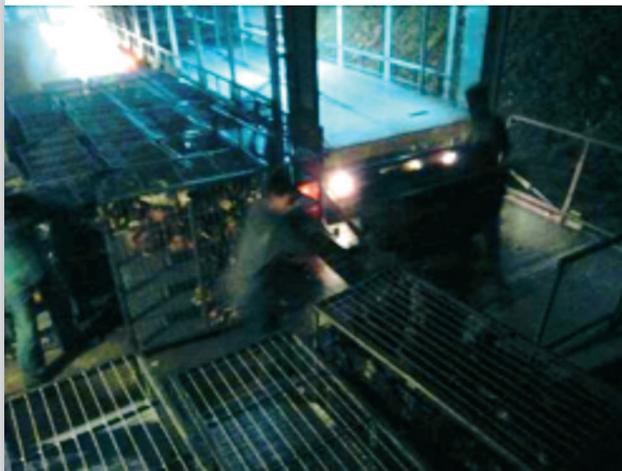
2. Résultats

Plusieurs facteurs doivent être maîtrisés pour assurer un bon management de la sécurité lors du ramassage : les facteurs humains, qui sont également en lien avec la communication, les facteurs matériels et les aspects logistiques, qui combinent l'ensemble.

En effet, lors des entretiens avec les équipes professionnelles lors de la participation à de nombreux chantiers de ramassage, de nombreux risques ont été identifiés : des blessures aux pieds, voire aux jambes peuvent survenir en lien avec le déplacement de conteneurs ou des caisses, en cas de chute (figure 1) sur un sol glissant à cause d'un obstacle non visible dans la pénombre voire l'obscurité, ou encore suite à de l'escalade pour atteindre des niveaux supérieurs. Les blessures aux mains, et plus précisément aux doigts vont essentiellement survenir lors de l'ouverture / fermeture des tiroirs, ou portes des conteneurs. Les avant-bras et le visage peuvent également être blessés avec les ailes ou les griffes des animaux manipulés.

Des troubles respiratoires peuvent apparaître en raison d'une forte exposition à la poussière (des données précises sont en cours d'acquisition dans le cadre d'une étude du projet CAS DAR « AIR Eleveur », action piloté par l'ITAVI). Enfin, des troubles musculo-squelettiques (TMS) peuvent également apparaître au niveau du dos et des épaules, notamment en cas de mauvaises postures de travail répétées.

■ Figure 1 – Parmi les risques à anticiper, les chutes d'un quai de chargement sont une éventualité.



Crédit : CRA Pays de la Loire

2.1. Les facteurs humains

La prévention des risques commence par la diffusion des consignes de sécurité par l'éleveur à l'équipe de ramassage. Les consignes rappelées en début de chantier concernent essentiellement l'organisation du chantier pour 71 % des éleveurs et la sécurité pour 50 % des éleveurs. En volailles de chair, un échange de consignes de sécurité a lieu entre le conducteur du télescopique et l'équipe dans 42 % des cas.

Un tiers des éleveurs toutes productions confondues rappellent des consignes de « bonnes pratiques » systématiquement à chaque ramassage, et 47 % ne le font pas car ce n'est pas la première fois que l'équipe travaille pour eux, ils estiment donc que ce n'est pas nécessaire. En volailles de chair, ce sont 78 % des éleveurs qui ne rappellent pas les consignes car ils jugent soit que l'équipe connaît son métier, soit que ce n'est plus la peine de les rappeler car ce n'est pas la première fois que l'équipe travaille pour eux. Les consignes sont rappelées systématiquement pour 2/3 des éleveurs de poulettes futures pondeuses ou pour 48 % des éleveurs de canards prêts à gaver.

Pour expliquer ce pourcentage de non rappel de consignes, il faut savoir que les équipes professionnelles apprécient peu de recevoir des consignes des éleveurs concernant leur travail, même si les relations entre eux sont globalement bonnes. On peut noter en outre que 87 % des éleveurs voient régulièrement les mêmes personnes revenir à chaque chantier. Ces personnes, présentes ensemble lors d'un même chantier, peuvent appartenir à différents types de main-d'œuvre chez 38 % des éleveurs. Pour l'enlèvement de fin

de lot avant abattage, le recours à un prestataire de service semble commun à l'ensemble des filières (en moyenne 76 % des éleveurs). Les raisons principales évoquées pour expliquer ce choix sont le complément de main-d'œuvre et la pénibilité du travail. La pénibilité ressort de façon plus importante pour le ramassage des dindes et des cailles. Le second type de main-d'œuvre sollicitée est l'entraide pour les éleveurs en filières ponte (46 %) et chair (41 %). Il s'agit des salariés de l'exploitation ou des associés pour 44 % des éleveurs en filière reproduction. Ainsi, si le choix du type de main-d'œuvre pourrait impacter l'application des règles de sécurité, selon les résultats de l'enquête, il n'y a pas de lien entre le type de main-d'œuvre présente sur le chantier et le fait que l'éleveur rappelle les consignes ($\text{Khi}^2 : p = 0,16$), ni même la nature des consignes ($\text{Khi}^2 : p = 0,38$).

Les consignes peuvent également être répertoriées dans le contrat liant l'équipe de ramassage avec l'éleveur : 22 % des éleveurs ont un contrat écrit avec leur équipe de ramassage, et parmi eux 28 % indiquent des précisions sur les équipements de sécurité. Néanmoins, les équipes professionnelles ne sont globalement pas prêtes à contractualiser avec leur clientèle. En effet, les structures de ramassage veulent préserver une certaine liberté dans l'organisation de leurs plannings, leur disponibilité ne pouvant pas toujours être garantie. En revanche, elles se disent prêtes à s'engager dans une charte de bonnes pratiques de ramassage, rappelant les engagements de chaque partie, notamment sur le plan de la sécurité.

En effet, en cas d'accident, c'est bien souvent l'éleveur qui est tenu responsable de ce qui se passe chez lui. Les éleveurs ont bien pris conscience de leurs responsabilités en matière de sécurité, puisque les trois premiers rôles qu'ils s'approprient concernent la sécurité (humaine et animale) : « la surveillance du chantier global » ressort en première position (citée par 85 % des éleveurs) avec une importance forte (6,7), suivi du rôle de chef d'équipe pour la répartition des tâches pour 57 % des éleveurs et une importance forte de 4,72. Enfin, 51 % des éleveurs se sentent responsables juridiquement des personnes présentes sur l'exploitation en cas d'accident (importance moyenne de 3,84). Ce dernier rôle est considéré comme moins important dans les productions de canards gras (élevage et gavage). Néanmoins, dans 84 % des cas, l'équipe prestataire est toujours ou souvent encadrée par un chef d'équipe, salarié de la structure prestataire. La présence d'un chef d'équipe est plus fréquente en filière ponte et chair, et moins fréquente en filière palmipèdes à foie gras.

Les tâches se répartissent différemment selon les productions. Pour enlever des poulets ou des canards en gavage, il semblerait que l'ensemble des personnes réalisent l'ensemble des tâches. À l'inverse pour les autres productions, chaque personne a un poste bien défini à un moment donné du chantier. Cela recoupe les informations recueillies lors de la participation à la trentaine de chantiers auxquels nous avons assisté.

De leur côté, 44 % des structures de prestation accueillent les salariés en leur remettant quelques documents expliquant le travail, les principales

consignes de sécurité et sanitaires. Le document le plus connu est un ensemble de plaquettes sous forme de bande dessinée, réalisé par la MSA : « Prévention des risques en ramassage de volailles » (2003). Néanmoins, la formation pratique intervient généralement lors du premier chantier. Dans un environnement inconnu, le nouvel employé peut constituer un danger pour lui-même ou pour ses collègues, car il ne saura pas encore où se placer, comment se déplacer, et à quoi faire attention. Il est donc important de pouvoir les familiariser avec l'environnement de travail avant le premier chantier. A cette fin, un diaporama pédagogique illustré est en cours de réalisation.

2.2. Les facteurs matériels

2.2.1. Les équipements

La MSA recommande très fortement le port d'équipements de protection individuels (EPI), à savoir des chaussures de sécurité, masques à poussières, et gants, ainsi que d'équipements réfléchissants en présence d'engins motorisés, et notamment dans la pénombre.

48 % des éleveurs proposent des EPI à leurs équipes de ramassage. Les masques à poussière, les gants et les accessoires réfléchissants sont les plus fréquemment proposés. Parmi ceux qui n'en proposent pas, 89 % expliquent que les ramasseurs ont déjà leurs propres équipements, 6 % estiment qu'ils n'en ont pas besoin et 5 % n'en donnent pas car les ramasseurs n'en veulent pas. Les éleveurs de volaille de chair qui sollicitent les entreprises prestataires ont moins tendance à proposer des équipements, car les personnes sont déjà équipées.

Concernant l'équipement réellement porté sur le chantier, 64 % des éleveurs disent voir des EPI portés par les ramasseurs. Cela confirme une étude de la MSA réalisée en 2001-2002 (Pitz L., 2007) qui avait constaté que 64 % des ramasseurs portaient des EPI. Plus ponctuellement ont été observés des lunettes de protection (en volailles de chair) et des casques (en poules pondeuses).

32 % des éleveurs ont constaté le port d'équipements réfléchissants (gilet, brassards, casquettes, figure 2). La casquette réfléchissante a surtout été observée en volailles de chair. La question du confort de travail avec le port d'un gilet réfléchissant se pose réellement car ils sont bien souvent trop grands et ouverts, et entravent donc les mouvements. De plus, ils sont constitués d'une matière peu respirante, et ne sont donc pas adaptés aux activités physiques. Une évolution des équipements disponibles sur le marché serait souhaitable avec pourquoi pas le développement de t-shirts réfléchissants inspirés du matériel de course à pied actuellement disponible, plus supportables et plus facilement nettoyables et désinfectables. La partie réfléchissante devra se situer en hauteur (idéalement au niveau des épaules) pour être plus facilement visible, les ramasseurs étant souvent penchés pour ramasser les volailles. Enfin, à signaler également que la présence de couleur fluorescente peut être intéressante en lumière blanche ou jaune, voire en pénombre, mais elle devient totalement incolore sous une lumière bleue.

Ce sont donc bien les parties réfléchissantes qui sont réellement utiles pour améliorer la visibilité des personnes.

■ Figure 2 – Porter un équipement réfléchissant permet de repérer les personnes beaucoup plus facilement.



Crédit : CRA Pays de la Loire

Le choix des chaussures est aussi important car les ramasseurs souhaitent avant tout du confort pour effectuer un travail physique durant plusieurs heures, mais les aspects sécurité et sanitaire ne doivent surtout pas être oubliés (figure 3). En pratique, dans les structures de prestation, ce sont les ramasseurs eux-mêmes qui choisissent les chaussures dans lesquels ils se sentent le mieux. 26 % des éleveurs ont observé le port de des baskets dans leurs équipes. Si ces chaussures sont certes plus confortables car plus légères et plus respirantes, elles sont par contre déconseillées car ni nettoyables ni désinfectables, et surtout car elles ne protègent pas suffisamment des chocs. De plus sur un sol humide, elles peuvent glisser et entraîner des chutes et des foulures. 79 % des éleveurs ont observé que les équipes de ramassage portaient des bottes qui sont plus faciles à nettoyer et désinfecter, et 37 % ont observé des chaussures de sécurité. Le bon compromis serait les bottes de sécurité, qui présentent le double avantage

■ Figure 3 – Les chaussures idéales doivent être confortables, protectrices, et nettoyables.



Crédit : CRA Pays de la Loire

d'être nettoyable et désinfectable tout en protégeant efficacement les pieds, mais l'inconvénient est qu'elles sont généralement lourdes et peu souples, donc relativement inconfortables.

D'autre part, la présence de poussières est inhérente au chantier de ramassage. L'exposition régulière des personnes à des niveaux élevés peut être source de troubles respiratoires, générer des allergies, ou encore véhiculer des zoonoses, type chlamydiae. 46 % des éleveurs ont constaté que les équipes portaient des masques à poussières (figure 4). Sur l'ensemble des productions, 66 % d'entre eux mettent également en place des moyens de lutte contre la poussière : généralement une forte ventilation, qui permet l'évacuation des poussières avec l'extraction de l'air, mais aussi le paillage qui limite le soulèvement des poussières du sol, ou encore la brumisation / pulvérisation d'eau, notamment en poulet, dinde, canard prêt à gaver et pintade, qui alourdit les particules et les plaque au sol.

■ Figure 4 – Le port d'EPI tels que masques à poussière, gants et chaussures de sécurité est très fortement recommandé lors des chantiers de ramassage.



Crédit : CRA Pays de la Loire

Enfin, le port de gants est très utile contre les risques de griffure par les animaux, mais également contre les blessures en manipulant les conteneurs / caisses. 67 % des éleveurs ont observé des gants portés par leur équipe. Il peut être facile de se coincer les doigts en fermant un tiroir, même sur un matériel en bon état. Mais il peut arriver que les conteneurs soient détériorés : 77 % des éleveurs ont parfois observé des conteneurs abimés ou cassés. Seuls 6 % des enquêtés en constatent souvent. Selon les éleveurs, c'est pour le transport de poulettes futures pondeuses que l'on observe le moins souvent de conteneurs en mauvais état. Il est donc important de ne pas travailler dans la précipitation pour ne pas se blesser avec du matériel endommagé.

2.2.2. Le bâtiment

La présence de matériel au sol, ou insuffisamment relevé au plafond (chaines, sondes...) constitue des obstacles pouvant être dangereux lors des

déplacements dans le bâtiment, et d'autant plus dans la pénombre (figure 5). Parmi les productions concernées par les chaînes d'alimentation et d'abreuvement (volailles de chair, poulettes/pondeuses hors cages), respectivement 7 % et 21 % des éleveurs ne les relèvent pas avant un chantier de ramassage. Cela peut être source de chutes et d'accidents graves. Néanmoins, le fort pourcentage d'éleveurs ayant dit ne pas relever les lignes d'abreuvement peut être nuancé car, s'ils ne les relèvent pas lors de la préparation du ramassage, certains les relèveront au dernier moment, juste avant de rentrer dans le bâtiment. Si la présence de sondes (au niveau de la tête en général) ne générera pas souvent de blessures graves, cela peut néanmoins être très gênant dans la circulation et le travail. 40 % de ces mêmes éleveurs ne les relèvent pas.

■ Figure 5 – Le matériel non relevé gêne la circulation.



Crédit : CRA Pays de la Loire

L'éclairage varie d'un chantier à l'autre, selon les animaux, la production et le bâtiment. 52 % des éleveurs enquêtés utilisent l'éclairage habituel du poulailler à son intensité minimum et 17 % des éleveurs de volailles de chair utilisent un éclairage bleu lors du ramassage, avec l'inconvénient de rendre inutile tout équipement fluorescent (figure 6). Le port d'équipements réfléchissants est lui plus efficace. Quelques éleveurs enquêtés ont fait l'expérience de différents types et niveaux d'éclairages et semblent affirmer

■ Figure 6 – Certains éleveurs utilisent un éclairage bleu à faible intensité pour calmer les animaux.



Crédit : CRA Pays de la Loire

que, plus que la couleur de la lumière, c'est surtout l'intensité lumineuse qui va jouer sur le comportement des animaux. Ainsi une lumière bleue trop intense semble avoir le même effet qu'une lumière blanche ou jaune. Aussi 27 % des éleveurs enquêtés conservent un éclairage à une intensité normale lors du ramassage, notamment en filière volaille de chair, ou palmipèdes à foie gras.

On a pu également constater l'utilisation de lampes frontales par les équipes. 12 % des éleveurs en utilisent, de couleur blanche ou rouge. Elles permettent de localiser facilement les personnes dans un bâtiment obscur, notamment par le conducteur du télescopique, et facilitent le travail de ramassage. D'autres les déconseillent car les raies lumineuses effraieraient les animaux. De façon plus ponctuelle, des veilleuses sont parfois utilisées pour n'éclairer qu'une zone du bâtiment, ou encore l'éclairage extérieur (quai de chargement) suffit à rétroéclairer l'entrée du bâtiment. Le risque est qu'en alternant entre zone claire et zone obscure, les yeux des opérateurs ne s'acclimatent pas et ne parviennent plus à distinguer les obstacles éventuels ou la présence d'autres personnes. Il est donc très important de redoubler de vigilance dans ces cas et de bien porter des équipements réfléchissants (casquettes/brassards/gilet).

Enfin, certains chantiers sont dans la pénombre totale et se reposent uniquement sur les feux du télescopique / tracteur / machine (2 %). Avec une alternance de lumière et d'obscurité, il est très difficile d'habituer ses yeux à la pénombre pour mieux y repérer les obstacles.

Il faut également préciser que le conducteur du télescopique impose le rythme de chargement par sa vitesse d'exécution. Son type de conduite, semblerait également selon les entreprises, influencer sur l'ambiance « détendue » ou « stressante » régnant sur le chantier. En tant que ramasseur, il est impératif de toujours faire attention à rester visible par le conducteur, c'est-à-dire en restant sur sa gauche, car le champ de vision est très restreint lorsqu'il transporte un conteneur (figure 7).

2.2.3. Le matériel d'aide au chantier

Des échelles peuvent être utilisées lors de la préparation du chantier pour relever le matériel gênant et faciliter la circulation du télescopique (figure 8). Elles n'ont été citées spontanément que par 2 éleveurs, alors qu'elles sont certainement plus utilisées. Là encore, l'utilisation d'échelles sur une litière de paille peut s'avérer dangereuse. Aussi il est recommandé de ne pas préparer le bâtiment seul alors que 64 % des éleveurs de chair (hors canard de Barbarie) le font, tandis que 30 % le préparent à deux personnes.

Des barrières sont utilisées par la moitié des éleveurs, et plus précisément en élevage de chair, poules pondeuses hors cage et canards prêts à gaver, pour un objectif principal de bien-être animal (parquer les animaux permet de limiter les étouffements). Cela permet également de limiter la pénibilité

■ Figure 8 – Attention aux risques de chutes lors de l'utilisation d'échelles sur litière de paille.



Crédit : CRA Pays de la Loire

■ Figure 9 – Pour accéder aux étages de cages supérieures, il est nécessaire d'avoir le bon matériel pour prévenir tout risque de chute.



Crédit : CRA Pays de la Loire

■ Figure 7 – Le champ de vision du conducteur de télescopique est très restreint sur la droite lors qu'il transporte un conteneur.



Crédit : CRA Pays de la Loire

pour les ramasseurs, en réduisant les déplacements pour attraper les animaux qui sont donc directement à leurs pieds. Dans un même but, des filets ou des grillages sont également utilisés. De plus, l'utilisation de paliers intermédiaires ou de chariots de visite pour accéder aux étages supérieurs permet d'une part de gagner du temps et de limiter la pénibilité en élevage de poules pondeuses, mais aussi de transporter les caisses d'animaux en élevage et salle de gavage de canards gras (figure 9).

2.3. Les aspects logistiques

2.3.1. La vitesse d'exécution

Afin de limiter au maximum le stress des animaux pour leur bien-être, il est généralement admis et conseillé de limiter la durée d'un chantier. 37 % des éleveurs enquêtés sont d'accord avec cette recommandation. Néanmoins, agir vite ne doit pas être synonyme de précipitation, afin de respecter le bien-être animal (techniques de préhension particulières) et mais aussi afin de prévenir les accidents. Lorsque l'on demande aux éleveurs quelles seraient selon eux les conséquences de la vitesse d'un chantier, le risque d'accidents est cité en cinquième position par 35 % des enquêtés, avec une importance faible de 1,91 ; juste derrière les effets sur le bien-être animal. Seul le ramassage de poules futures pondeuses fait ressortir le risque d'accident en première position avec 67 % de citations par les éleveurs enquêtés, et une importance moyenne de 3,83.

2.3.2. Les horaires de travail

La plupart des enlèvements ont lieu la nuit, ainsi les animaux sont engagés peu de temps avant leur prise en charge par l'abattoir, généralement à partir de 4 ou 5 heures du matin. La conséquence est que les équipes de ramassage travaillent régulièrement de nuit. La fatigue est donc un facteur supplémentaire à prendre en compte dans la gestion des risques. Certaines entreprises mettent à disposition de leurs équipes un local avec douche et matelas, pour permettre aux équipes de se reposer si un temps d'attente entre deux chantiers est un peu long. Une équipe peut réaliser en moyenne entre 2 à 5 ramassages par nuit. Les temps de repos et les encas sont donc nécessaires pour pouvoir assurer ce travail physique. Enfin, certains ramasseurs vont pouvoir alterner une semaine de travail de ramassage de nuit avec une semaine de travail de jour (nettoyage des bâtiments, soins aux animaux,...). De leur côté, 80 % des éleveurs sont globalement satisfaits de leurs horaires de ramassage. Selon eux, la plage horaire idéale pour un ramassage diffère d'une production à l'autre. Les éleveurs de volailles de chair (hors cailles) et de poules pondeuses vont globalement préférer la première partie de nuit (18h à 2h), alors que les éleveurs de poulettes futures pondeuses, de canards en gavage et cailles vont préférer la deuxième partie de nuit (2h à 6h). Certains éleveurs de canards prêts à gaver préféreraient un ramassage en journée, sachant qu'ils ne sont pas soumis aux horaires des abattoirs. Cela faciliterait également la disponibilité des équipes.

2.3.4. Le ramassage mécanisé

29 éleveurs (de poulets, dindes et pintades) ayant répondu à l'enquête étaient concernés par le ramassage mécanisé, soit parce qu'ils avaient enlevé

leurs derniers lots avec une machine soit parce qu'ils leur arrivaient ponctuellement de faire appel à du ramassage mécanisé. Un seul type de machine a été décrit dans l'enquête : la « Chicken cat » qui permet de ramasser des poulets (figure 10). Le principe de fonctionnement est le suivant : la tête de ramassage est radiocommandée par un opérateur. Elle balaye la surface du bâtiment dans la largeur et attrape les poulets un à un par des doigts souples. Les poulets sont déposés sur un tapis roulant qui les convoie hors du bâtiment. À l'autre extrémité, des engageurs orientent le tapis roulant vers les tiroirs ouverts des conteneurs. Une quatrième personne, sur un télescopique, amène les conteneurs vides et charge les pleins sur le camion.

■ Figure 10 – La « Chicken Cat » est utilisée pour le ramassage des poulets.



Crédit : CRA Pays de la Loire

Concernant la sécurité des travailleurs, de nombreux atouts relatifs au ramassage mécanisé ont été identifiés par les éleveurs ou les entreprises de ramassage. Le principal est la diminution de la pénibilité, car les animaux ne sont plus attrapés et portés par les hommes. On peut également citer la facilité d'organisation des chantiers car il y a moins de personnes à planifier dans les équipes. Moins de personnes sur le chantier signifie donc moins d'activité dans le bâtiment, et donc plus de sécurité et moins de stress. Également, au niveau social, comme le travail est moins pénible, il est plus facile pour les entreprises de ramassage de fidéliser la main-d'œuvre. L'amélioration de la productivité des chantiers peut être discutée : le chantier total est plus long, en lien avec la mise en place de la machine, mais le temps de ramassage d'un même nombre d'animaux est plus court qu'avec une équipe en manuel. C'est donc une solution intéressante pour les gros enlèvements. Pour l'éleveur, l'optimisation du coût ramené au nombre d'animaux ramassés s'explique par une diminution du nombre de personnes : l'effectif est inférieur de 63 % par rapport à un ramassage manuel. La question du bien-être animal se pose également : aucun effet significatif n'est ressorti des études menées à ce jour que ce soit en terme de diminution du taux de saisie (et donc de lésions) ou du taux de mortalité.

En revanche, cette technique présente en revanche des inconvénients qu'il ne faut pas oublier : difficulté à compter les animaux, d'où des variations de chargement en caisse qui sont problématiques pour 41 % des éleveurs ; méthode économiquement inintéressante pour l'enlèvement de petits effectifs (la machine est souvent utilisée pour les enlèvements finaux : davantage d'animaux, et moins de contraintes sanitaires) ; machine inadaptée à certains conteneurs et donc à certains abattoirs ; absence de possibilité, de recours à une entreprise pour un dépannage rapide (fabrication danoise) en cas de panne. La machine est également mal adaptée à un nettoyage humide et donc à une désinfection approfondie en raison de sa conception (électronique apparente). La propreté des machines est problématique pour 39 % des éleveurs. Toutefois cela doit être nuancé car la machine est généralement utilisée pour des enlèvements finaux, pour lesquels la problématique sanitaire est moindre.

Cependant, si les aspects sanitaires et de bien-être animal sont primordiaux et peuvent être encore améliorés, les avantages du ramassage mécanisé en termes de sécurité et de pénibilité sont indéniables.

Discussion et conclusion

Pour un bon management de la sécurité du ramassage, le recours à une équipe professionnelle apporte à l'éleveur une bonne maîtrise des facteurs matériels et organisationnels. En effet, plusieurs formations ont été développées à l'intention des ramasseurs de volailles par la MSA depuis 2007, et également par des groupes vétérinaires, ou Avipôle Formation. Elles ont notamment permis une réelle professionnalisation des structures de prestation.

Parmi les nombreuses astuces partagées par les éleveurs pour améliorer les conditions de travail, on peut citer l'adéquation de l'effectif au chantier à réaliser, l'optimisation de la durée du chantier sans générer de stress, le travail dans le calme, la bonne coordination du chantier et de l'équipe (formation, répartition adaptée des rôles) et la présence des équipements de sécurité et du matériel de travail en nombre suffisant. Par expérience, les éleveurs donnent les conseils suivants pour améliorer la sécurité : être vigilant à tout moment, du début (peu de place) jusqu'à la fin du chantier (fatigue), faire attention à la circulation autour du télescopique, ne pas courir, trouver des alternatives au gilet réfléchissant, privilégier les conteneurs aux caisses, prendre le temps de bien faire, bien communiquer et respecter les consignes données, et enfin ne pas consommer d'alcool sur le chantier.

En conclusion, la communication et le port d'équipements de protection restent des fondamentaux dont il n'est pas possible de s'affranchir. Néanmoins, on a pu constater que ces équipements (bottes de sécurité, équipements réfléchissant, masques à poussières) étaient bien souvent mal adaptés aux conditions de travail, et de fait ne sont pas suffisamment portés. Une réelle évolution de ces équipements serait souhaitable pour améliorer tant les aspects sécurité que sanitaires.

23 % des éleveurs enquêtés sont prêts à rédiger une charte de bonne pratique ou un recueil de recommandations concernant le ramassage des volailles. Les thématiques qu'ils souhaiteraient voir aborder dans ce document concernent par ordre de citation le sanitaire, la sécurité et le bien-être animal. De leur côté, les entreprises de ramassage y sont favorables pour 80 % d'entre elles. Aussi un poster de recommandations à afficher dans la salle d'accueil des équipes a été réalisé en commun avec des éleveurs, les interprofessions, des entreprises de ramassage, des organisations de production et des abattoirs (figure 11). Il a pour but de rappeler les messages fondamentaux, et de servir de support de communication entre les acteurs du ramassage. Par ailleurs, un module de formation sous forme de photographies est en cours d'élaboration, afin de sensibiliser les nouveaux ramasseurs aux techniques de ramassage selon les productions avicoles, et d'expliquer les points de vigilance particuliers, dont la gestion sanitaire, la sécurité des personnes, et le bien-être animal. Une charte de bonnes pratiques du ramassage de volailles sera également co-construite avec les différents acteurs pour un déploiement en 2015 afin de faire progresser les pratiques et réussir cette opération stratégique.

Remerciements

Ce projet a été réalisé par la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire entre 2013 et 2015, en collaboration avec l'ITAVI, la Chambre d'agriculture de Bretagne, le réseau vétérinaire Cristal, l'Anses, le CNPO, le CIFOG et le CIP, la MSA, Entrepreneurs des Territoires en Pays de la Loire et les représentants de la filière. Il est financé par les Régions Pays de la Loire et Bretagne, FranceAgriMer et le Ministère de l'Agriculture (PRDA). Les partenaires remercient chaleureusement l'ensemble des participants à cette étude et plus particulièrement les éleveurs et les entreprises de ramassage.

Références bibliographiques

BOCQUIER C., BOUVAREL I., 1999. *Ramassage de volailles en pays de la Loire : pratiques, conseils, et axes d'amélioration. Troisièmes Journées de la Recherche Avicole, Saint-Malo, 23-25 mars 1999.*

MSA, 2003. *Prévention des risques en ramassage de volailles. L'essentiel et plus encore. Juin 2003.*

PITZ I., CCMSA, 2007. *Ramasseurs de volailles, les hommes de l'ombre. Introduction. INMA - XXXIve symposium, Juin 2007.*



Figure 11 – Le poster de sensibilisation est un support de communication entre l'éleveur et son équipe.

Crédit : CCA Pays de la Loire